

Tarif des prestations financières

Valable dès le 1^{er} octobre 2025

Valable dès le 1^{er} octobre 2025

Mandat de gestion BCJ

Commissions forfaitaires (taux p.a.)

Volume en CHF	Sécurité	Défensif	Balancé	Dynamique	Offensif
Jusqu'à 250'000 CHF	1.20%	1.30%	1.40%	1.50%	1.60%
Jusqu'à 1 mio CHF	1.15%	1.25%	1.35%	1.45%	1.55%
Au-dessus de 1 mio CHF	1.10%	1.20%	1.30%	1.40%	1.50%

En cas de monnaie de référence autre que CHF, majoration de 0.10%.

Sont compris dans la tarification

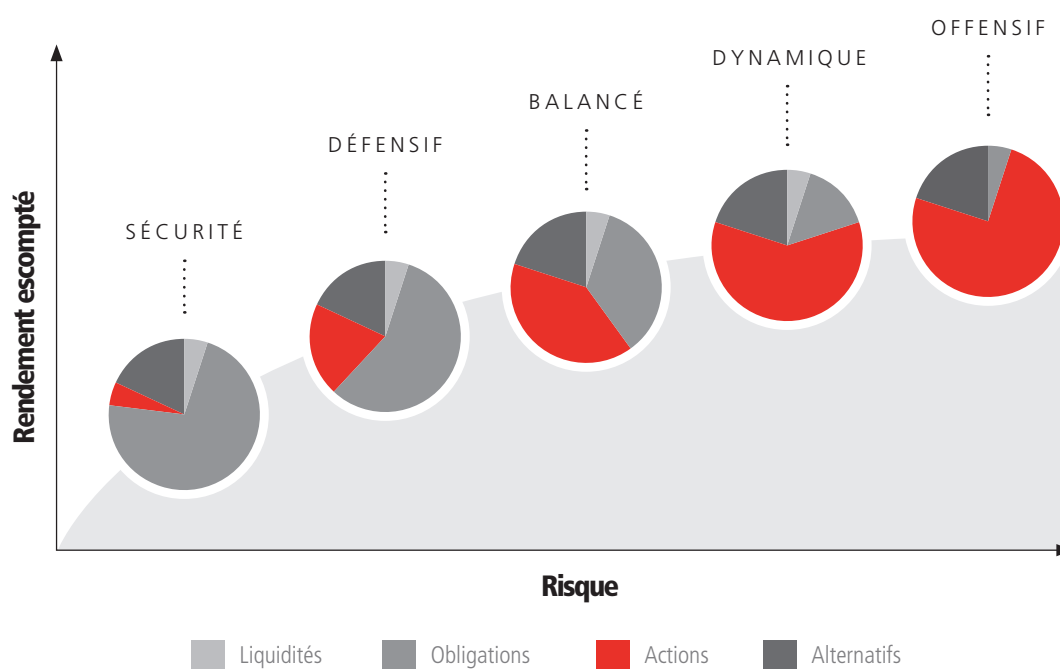
- Frais de gestion de portefeuille
- Droits de garde
- Courtages
- Relevé fiscal suisse ou rapport fiscal pour la France
- Frais de compte

Facturation : trimestrielle.

La commission est calculée sur la valeur du portefeuille (yc liquidités) à la fin du trimestre précédent.

Non compris: les taxes de bourse, timbre fédéral et autres impôts.

Pour les clients domiciliés en Suisse, la TVA est facturée en plus.



Valable dès le 1^{er} octobre 2025

Conseil en placement

Mandat de conseil BCJ

	Tarif
Commission de Conseil	0.25% p.a.
Courtage	Ticket-fee de CHF 100.– par opération
Droits de garde	Selon « Commissions d'administration »

Facturation : trimestrielle

La commission est calculée sur la valeur du portefeuille (yc liquidités) à la fin du trimestre précédent.

Les fonds BCJ, ainsi que les actions BCJ sont exclus du calcul.

Pour les clients domiciliés en Suisse, la TVA est facturée en plus.

Les opérations d'achat et de vente de titres sont par ailleurs soumises au droit de timbre fédéral de négociation, ainsi que, le cas échéant, aux taxes et impôts de la bourse concernée.

Conseil en fonds de placement

Investissement direct	Selon « Courtages » et « Commissions d'administration »
Investissement automatisé	ePlan
Fonds BCJ	Aucun droit de garde jusqu'à un montant investi équivalent à CHF 10'000.–, sur le volume dépassant ce seuil les droits de garde s'appliquent. Aucun courtage
Fonds de Tiers	Selon « Courtages » et « Commissions d'administration », sans minimum

Tarif des prestations financières BCJ

Valable dès le 1^{er} octobre 2025

Courtages

Actions | Obligations | Fonds | Produit structurés | Warrants

	Marché suisse	Marchés étrangers
Jusqu'à 50'000 CHF	1.00%	1.50%
Jusqu'à 250'000 CHF	0.80%	1.25%
Jusqu'à 500'000 CHF	0.50%	0.90%
Au dessus de 500'000 CHF	0.25%	0.45%
Courtage minimum	CHF 80.–	CHF 120.–

Réduction de 50% sur les produits du marché monétaire.

La 1^{ère} acquisition d'actions BCJ, jusqu'à 10 actions, est effectuée sans frais, ni taxes, ni droit de timbre. Cette opération doit être réalisée au travers d'un conseiller, pas par BCJ-Net ou mobile banking.

Options Standardisées

	Eurex
Jusqu'à 50'000 CHF	1.20%
Jusqu'à 250'000 CHF	0.60%
Jusqu'à 500'000 CHF	0.30%
Au dessus de 500'000 CHF	0.20%
Courtage minimum	CHF 120.–

Futures

	Tarifs
Par contrat	CHF 20.–
Courtage minimum	CHF 120.–

Lors de l'exercice des futures et des options, les conditions de courtage sur opérations boursières s'appliquent.

Courtage BCJ-Net

50% du tarif standard

Les opérations d'achat et de vente de titres sont par ailleurs soumises au droit de timbre fédéral de négociation, ainsi que, le cas échéant, aux taxes et impôts de la bourse concernée.

Valable dès le 1^{er} octobre 2025

Commissions d'administration

Droits de garde

Titres et valeurs en dépôt	Tarifs
Tarif de base	0.30% p.a.
Minimum	CHF 50.– par dépôt p.a.
Facturation	Trimestrielle
Réduction	Aucun droit de garde sur les actions BCJ et les obligations de caisse BCJ.
Relevé fiscal suisse	Inclus

Compte métal	Tarifs
Tarif de base	0.30% p.a.
Minimum	CHF 50.– p.a.
Facturation	Trimestrielle

Pour les clients domiciliés en Suisse, la TVA est facturée en plus.

Valable dès le 1^{er} octobre 2025

Prévoyance

Planification retraite

Tarif

Frais de planification	CHF 500.–
------------------------	-----------

50% de remboursement si un montant entre CHF 100'000.– et CHF 250'000.– est ensuite investi.
100% de remboursement si un montant supérieur à CHF 250'000.– est ensuite investi ou si un transfert d'hypothèque est effectué vers la BCJ.

Libre Passage

Investissement direct

Fonds BCJ	Aucun droit de garde et aucun courtage
Fonds de tiers	Selon « Commissions d'administration » et aucun courtage

3ème Pilier

Investissement direct

Fonds BCJ	Aucun droit de garde et aucun courtage
Fonds de tiers	Selon « Commissions d'administration » et aucun courtage

Investissement automatisé

ePlan

Fonds BCJ	Aucun droit de garde et aucun courtage
Fonds de Tiers	Selon « Commissions d'administration » sans minimum et aucun courtage

Valable dès le 1^{er} octobre 2025

Autres frais

Frais de transfert		Tarifs
Entrée de titres en dépôt		Gratuit
Transfert de titres déposés en suisse ou à l'étranger		CHF 100.– par titre
Transfert de titres en faveur d'un dépôt à la BCJ		Gratuit
Retraits physiques	Titres	CHF 150.– par titre
	Cédules hypothécaires	CHF 50.– par titre
Réception / Livraison contre paiement		CHF 120.– par titre
Encaissement physique de titres / coupons BCJ		Gratuit
Encaissement physique de coupons		CHF 10.–
Encaissement physique de titres échus		CHF 20.–

La Banque se réserve le droit de répercuter en sus les frais facturés par ses correspondants.

Services particuliers	Tarifs
Partenaire pseudonyme	CHF 500.– p.a.
Frais d'ouverture de dossier	CHF 150.–
Conservation de la correspondance	CHF 350.– p.a.
Frais d'ouverture de dossier	CHF 100.–
Frais de recherches, travaux particuliers, partages successoraux	CHF 120.– par heure + CHF 1.– par copie

Fiscalité	Tarifs
Relevé fiscal Suisse	Inclus dans les commissions d'administration
Rapport fiscal pour la France	CHF 400.– par année fiscale
Récupération impôt anticipé suisse	CHF 100.–
Récupération impôt étranger à la source	CHF 100.– par pays

Pour les clients domiciliés en Suisse, la TVA est facturée en plus.